



Paris le 20 Janvier 2021

Les risques que présentent les personnes avec T21 face à la pandémie COVID-19 sont encore mal connus. Les numéros 31 (octobre 2020) et 32 (janvier 2021) de la revue de l'AFRT « Les Nouvelles du chromosome 21 » ont essayé d'apporter quelques éléments. Ainsi, dans le n° 31, Jacqueline LONDON a explicité les sur-risques que les personnes avec T21 pouvaient présenter a priori, en fonction de leurs caractéristiques physiologiques et sociétales. Dans le même numéro, elle a fait état des résultats d'une enquête lancée par l'AFRT auprès de nos adhérents, d'associations et de professionnels sur la sensibilité des personnes avec T21 à la COVID 19. Malgré le nombre limité de répondants, la tendance qui se dégagait était rassurante et allait dans le sens de risques semblables à ceux de la population générale. Dans le n°32, Jacqueline LONDON, tout en rappelant ces résultats, appelle, avec le Docteur René JACOB-VESTLING, les personnes avec T21 à ne pas avoir peur des vaccins et à se faire vacciner, notamment celles âgées de plus de 40 ans.

Tout récemment, après la publication du numéro 32 de la revue, le Secrétariat d'Etat chargé des Personnes Handicapées a fait paraître un communiqué de presse qui place les personnes avec T21 dans les personnes prioritaires pour la vaccination, quel que soit leur âge. Vous trouverez ce document sur le site de l'AFRT (www.afrt.fr). Les données scientifiques qu'il cite font état de sur-risques importants.

Effectivement, deux études internationales concernant la première période de pandémie sont parues, présentant des résultats défavorables pour les personnes avec T21 par rapport à la population générale. La première, menée par la Société Savante T21RS et citée dans le n°31 de la revue, résulte d'un traitement de données, collectées entre avril et octobre 2020, concernant 1046 patients T21 appartenant à plusieurs pays et présentant des symptômes de la COVID-19 ou un résultat positif au test. Les taux d'hospitalisation et de décès sont nettement plus élevés que dans la population normale pour les plus de 40 ans et les facteurs de risque sont les mêmes que la population générale. La deuxième étude est exclusivement britannique et résulte du traitement, pour la période de janvier à juin 2020, des données relatives à 4053 personnes avec T21 issues d'une cohorte de 8,26 millions d'adultes de plus de 19 ans. Elle fait apparaître, elle aussi, des taux d'hospitalisation et de décès plus importants que ceux de la population générale.

Toutes ces données et publications doivent être étudiées avec soin et de manière critique. Elles le seront et feront l'objet d'interventions et de débats lors du colloque que l'AFRT va organiser en visio-conférence les 19 et 20 mars 2021. Le programme indiqué dans le n°32 de la revue sera modifié en ce sens. Il serait par ailleurs intéressant que les associations et laboratoires concernés par la T21 s'unissent pour mener une étude de grande ampleur sur la France.

Le Conseil d'Administration de l'AFRT

Association Française pour la Recherche sur la Trisomie 21

Association reconnue d'Intérêt Général

Université de Paris Case 7088, 35 Rue Hélène Brion - 75205 PARIS Cedex 13

Tel : 06 81 80 80 95 & 06 77 78 01 66 & 01 57 27 77 98

Email : afrt@univ-paris-diderot.fr - Site internet : <http://afrt.fr/> N° Siret 48372364900024